

La fécondité des jeunes couples québécois Un ajustement à la baisse par un moyen radical

Jacques Henripin et Nicole M. Gratton

Volume 6, numéro 3, décembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600751ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600751ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henripin, J. & Gratton, N. M. (1977). La fécondité des jeunes couples québécois : un ajustement à la baisse par un moyen radical. *Cahiers québécois de démographie*, 6(3), 159–170. <https://doi.org/10.7202/600751ar>

Résumé de l'article

L'enquête-rappel de 1976 fait suite à celle menée en 1971 auprès de femmes québécoises (nées après 1935). Elle nous révèle que la majorité des promotions ont modifié à la baisse leur pronostic en matière de descendance finale; la réduction est assez faible pour les promotions les plus anciennes, mais fort appréciable pour les plus jeunes.

L'enquête montre une certaine révolution depuis 1971 dans le choix par les couples des moyens de contraception. Une femme sur trois de l'échantillon de 1976 appartient à un couple dont l'un des conjoints a été stérilisé? De plus un bon nombre d'autres femmes manifestent l'intention de recourir à ce moyen radical dans l'avenir plutôt que de risquer d'avoir un enfant de plus qu'elles n'en souhaitent.

Cette forte détermination des couples à ne pas dépasser un certain nombre d'enfants va de pair avec l'indifférence que ces derniers manifestent envers les mesures proposées pour rehausser leur fécondité.

HENRIPIN, Jacques et GRATTON, Nicole: La fécondité des jeunes couples québécois: un ajustement à la baisse par un moyen radical.

SOMMAIRE

L'enquête-rappel de 1976 fait suite à celle menée en 1971 auprès de femmes québécoises (nées après 1935). Elle nous révèle que la majorité des promotions ont modifié à la baisse leur pronostic en matière de descendance finale; la réduction est assez faible pour les promotions les plus anciennes, mais fort appréciable pour les plus jeunes.

L'enquête montre une certaine révolution depuis 1971 dans le choix par les couples des moyens de contraception. Une femme sur trois de l'échantillon de 1976 appartient à un couple dont l'un des conjoints a été stérilisé. De plus un bon nombre d'autres femmes manifestent l'intention de recourir à ce moyen radical dans l'avenir plutôt que de risquer d'avoir un enfant de plus qu'elles n'en souhaitent.

Cette forte détermination des couples à ne pas dépasser un certain nombre d'enfants va de pair avec l'indifférence que ces derniers manifestent envers les mesures proposées pour rehausser leur fécondité.

LA FECONDITE DES JEUNES COUPLES
QUEBECOIS: UN AJUSTEMENT A LA BAISSSE
PAR UN MOYEN RADICAL

PAR

Jacques HENRIPIN et Nicole M. GRATTON *

Entre 1971 et 1976, les couples qui se sont mariés après 1960 ont modifié sensiblement leur pronostic en matière de descendance finale. Les ajustements se sont faits dans les deux sens, mais, comme on pouvait le soupçonner, il n'y a pas compensation: les ajustements à la baisse dominant. C'est du moins ce que nous a révélé l'enquête-rappel que nous avons faite, au printemps de 1976 ⁽¹⁾, auprès des femmes québécoises nées après 1935, que nous avons interrogées une première fois en 1971. Sur les quelque 1000 femmes non célibataires qui avaient participé à la première enquête, nous n'en avons retrouvé que 450 environ. Evidemment, le caractère représentatif de ces dernières méritait examen. Les tests que nous avons faits nous ont amenés à conclure que le deuxième échantillon était relativement bon; signalons toutefois que les plus jeunes et les Montréalaises sont sous-représentées. Les informations qui seront utilisées ici ne portent que sur les femmes qui ont fait partie des deux échantillons.

* Département de démographie, Université de Montréal.

(1) Cette étude a pu être conduite grâce à des subventions du Ministère des Affaires sociales du Québec et de la Division du Planning familial du Ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada.

On trouve un premier aperçu de la baisse des descendance finale moyennes prévues, au tableau 1. Nous y avons ajouté les descendance atteintes au moment de chaque enquête. Notons tout de suite que la promotion la plus ancienne est peu représentative: la plupart des femmes de cette promotion sont nées avant 1936 et sont exclues. Ce type de sélection existe aussi pour la promotion 1956-1960, mais à un moindre degré; il ne joue pratiquement pas pour les promotions suivantes.

TABLEAU 1

Descendance moyenne atteinte et finale (prévision) au moment des enquêtes de 1971 et 1976, suivant la promotion de mariage, femmes non célibataires nées entre 1936 et 1955 seulement.

Promotion de mariage	Descendance atteinte		Descendance finale prévue		Nombre de cas (
	1971	1976	1971	1976	
1951-1975	4,2	4,3	4,6	4,5	17 à 19
1956-1960	2,9	3,1	3,4	3,2	86 à 93
1961-1965	2,1	2,4	3,1	2,6	172 à 18
1966-1971	0,9	1,8	3,2	2,4	131 à 14.

(1) Ce nombre varie un peu suivant que l'information a été donnée ou non.

Toutes les promotions ont réduit leur pronostic de descendance finale: de peu pour les promotions plus anciennes, mais d'une valeur plus qu'appréciable dans le cas des plus jeunes: 0,5 enfant chez les femmes mariées au cours des années 1961-1965; 0,8 enfant chez celles de la promotion 1966-1971.

En lisant les nombres de la dernière colonne de haut en bas, on constate un ralentissement de la chute de la fécondité. Est-on proche du creux? Rien n'est moins sûr: la plus jeune promotion a de cinq à dix ans de mariage et elle n'a donné naissance qu'à 1,8 des 2,4 enfants prévus; il y a place pour une réduction ultérieure! Notons tout de même que si le pronostic de 1976 est véridique, ces femmes appartenant à la plus jeune promotion examinée ici auront assez d'enfants pour assurer leur remplacement. Mais on n'est pas loin du seuil.

Il est intéressant de considérer les distributions que camouflent ces moyennes. Le tableau 2, d'où nous avons exclu la promotion la plus ancienne, montre peu de variations pour la promotion 1956-1960. Dans les deux promotions plus jeunes, il y a une réduction substantielle de la fraction des femmes qui s'attendent à avoir quatre enfants et plus: de 31% à 14% pour la promotion 1961-1965; de 34% à 15% pour la plus jeune promotion. On peut penser qu'avec le temps, un certain nombre de ces femmes de la plus jeune promotion manifestent encore une telle ardeur auront quelques défaites!

TABLEAU 2

Distribution en pourcentage des femmes suivant le nombre d'enfants prévus, en 1971 et en 1976, par promotion de mariage (1)

Promotion de mariage et année de l'interview	Nombre d'enfants prévus (descendance finale)							Nombre de cas	
	0	1	2	3	4	5+	TOTAL		Nombre moyen
1956-1960									
1971	1,5	5,2	27,3	21,2	22,6	22,2	100,0	3,4	81
1976	0,7	6,7	29,6	25,3	21,0	16,7	100,0	3,2	81
1961-1965									
1971	1,4	5,5	26,6	35,7	20,1	10,8	100,0	3,1	165
1976	2,5	8,6	41,7	33,2	7,2	6,8	100,0	2,6	165
1966-1971									
1971	1,8	1,9	24,7	37,2	24,6	9,8	100,0	3,2	127
1976	5,8	9,1	45,4	24,8	13,1	1,8	100,0	2,4	127

(1) Femmes nées depuis 1936 seulement.

Entre la promotion 1961-1965 et la promotion 1966-1971, on note un accroissement de la fraction des femmes qui auront moins de deux enfants, d'après l'enquête de 1976: de 11,1% à 14,9%. Pour les femmes de la dernière promotion, en particulier, cette fraction s'est beaucoup modifiée entre 1971 et 1976: de 3,7% à 14,9%. Mais ce n'est pas encore le triomphe du couple sans enfant ou à enfant unique. Seul l'avenir nous dira s'il s'agit de l'amorce d'une vague de fond.

On peut pousser l'analyse un peu plus loin et examiner comment le pronostic a varié suivant le nombre prévu en 1971. On constatera au tableau 3, que la réduction moyenne est d'autant plus forte que le nombre prévu en 1971 était élevé. Une très importante fraction des femmes ont modifié leur pronostic: 41% à la baisse et au moins 9% à la hausse. Ce dernier pourcentage est une sous-estimation, car il ne tient pas compte des accroissements à l'intérieur du groupe "5 enfants et plus".

TABLEAU 3

Descendance finale moyenne prévue en 1976 et pourcentage des femmes qui ont révisé leur pronostic à la hausse ou à la baisse, suivant la descendance finale prévue en 1971

Descendance finale prévue en 1971	Descendance finale moyenne prévue en 1976	Modification entre 1971 et 1976	Pourcentage des femmes qui ont modifié leur pronostic		Nombre de cas
			A la hausse	A la baisse	
0 enfant	0,2 enfants	+0,2 enfants	20,5	0,0	5
1 enfant	1,5 enfants	+0,5 enfants	40,2	5,7	15
2 enfants	2,0 enfants	0,0 enfants	14,7	16,4	93
3 enfants	2,5 enfants	-0,5 enfants	4,6	50,5	124
4 enfants	3,2 enfants	-0,8 enfants	2,8	61,1	93
5 enfants +	4,5 enfants	--	--	45,5	60
ENSEMBLE (3,2)	2,7	-0,5 enfants	9,1 (1)	40,7	390

(1) Sans tenir compte des femmes qui prévoyaient 5 enfants et plus en 1971.

Le questionnaire utilisé en 1976 nous a permis d'observer un phénomène fort intéressant: dans quelle mesure les femmes sont-elles conscientes de la modification (ou de la stabilité) de leur pronostic? Dans l'ensemble,

environ 40% se trompent. Voici comment les choses se présentent suivant les diverses situations: la moitié de celles qui ont modifié leur pronostic à la hausse ne s'en rendaient pas compte; la fraction atteint deux tiers chez celles qui ont réduit leur pronostic; quant à celles dont le pronostic n'a pas varié, un sixième d'entre elles pensaient l'avoir modifié.

Des pareils résultats inclinent à penser que la prévision que font les couples, quant à leur descendance finale, correspond à une idée assez vague; assez vague, en tout cas, pour qu'une modification ne soit même pas perçue par un grand nombre. Ou si elle est perçue, son souvenir ne dure pas longtemps.

Il y a cependant une catégorie de femmes dont le pronostic est désormais à peu près certain: celles qui ont été stérilisées. Sans revenir sur des phénomènes dont nous n'avons en fait pas discuté au Congrès de l'A.C.F.A.S. mais dont l'analyse sera publiée sous peu ⁽¹⁾, nous rappellerons ici quelques résultats qui jettent un éclairage nouveau sur la validité des prévisions révisées des femmes de notre échantillon.

Premier fait à retenir: une femme sur trois de notre échantillon de 1976 appartient à un couple dont l'un des conjoint a été stérilisé. C'est là un résultat d'autant plus frappant qu'il était tout à fait imprévisible

cinq ans auparavant. La stérilisation n'avait pas, en 1971, véritablement pénétré les moeurs québécoises puisque seulement 3,8% de ces mêmes femmes, alors âgées de moins de 35 ans, faisaient partie d'un couple stérilisé; sur l'ensemble des répondantes en 1971, dont l'âge allait jusqu'à 65 ans, le pourcentage de couples stérilisés n'atteignait que 7,2%. Et encore faut-il ajouter que presque les deux tiers de ces stérilisations étaient définies comme des opérations nécessitées par la santé de la femme et dont le but n'aurait pas été contraceptif. A cet effet, la situation en 1976 est exactement à l'inverse: près des deux tiers des stérilisations ont été effectuées, de l'aveu même des répondantes, parce que le couple ne désirait plus d'enfant (1).

Deuxième résultat intéressant: la stérilisation n'est plus réservée aux mères de familles nombreuses, mais semble accessible à toute femme qui juge avoir atteint un niveau de fécondité suffisant. C'est ainsi que, dans notre échantillon, qui est composé en 1976 de femmes mariées depuis au moins 5 ans et âgées de moins de 40 ans, les taux de stérilisation selon le nombre d'enfants nés sont plutôt révélateurs. On y trouve que 45% des couples qui ont eu 3 enfants, cette proportion passe facilement le cap des 50% pour atteindre les deux tiers des couples qui ont eu 5 enfants ou plus. Mais ce qui surprend davantage, c'est de constater que 27,5% des couples ayant 2 enfants ont déjà eu recours à la stérilisation.

(1) et encore là nous pouvons soupçonner une sous-estimation de la proportion de stérilisations à but contraceptif. cf. N. Marcil-Gratton, op. cit.

Examinons enfin les taux de stérilisation selon le nombre total d'enfants prévus en 1971 et la fécondité en 1976. Les trois quarts de nos répondantes appartiennent à parts égales à l'une des deux catégories suivantes: ou bien elles ont atteint en 1976 le nombre d'enfants prévus en 1971; ou bien elles ont réduit leurs aspirations de fécondité au cours de la période et ne souhaitent plus en 1976 avoir d'autres enfants. Or 34% des premières appartiennent maintenant à un couple stérilisé, et la proportion monte à 41% dans le cas des secondes. Par ailleurs, dans le groupe peu nombreux mais sûrement révélateur des femmes qui ont mis plus d'enfants au monde en 1976 qu'elles n'en avaient prévus en 1971, le taux de stérilisation grimpe à 66%.

La progression est nette. Quand la Québécoise d'aujourd'hui atteint un niveau de fécondité qu'elle juge satisfaisant, elle n'hésite plus à prendre les moyens qu'il faut pour s'y maintenir.

Nos résultats peuvent sembler exorbitants. Pour les sceptiques, nous avons estimé à partir des statistiques annuelles de la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec, le taux des stérilisations parmi les femmes québécoises réunissant les caractéristiques de notre échantillon. En nous servant de la distribution, selon l'âge de la femme, des ligatures de trompes et des hystérectomies effectuées en 1974 ⁽¹⁾, nous avons estimé le nombre de ces opérations qui ont été effectuées au Québec de 1971 à 1975 ⁽²⁾

(1) Statistiques annuelles 1974, Régie de l'Assurance-maladie du Québec, tableau 27, p. 130.

(2) Statistiques annuelles 1975, R.A.M.Q., tableau 11, p. 34.

sur des femmes âgées de moins de 40 ans. Nous avons ensuite calculé le pourcentage que représentent ces stérilisations sur l'ensemble des Québécoises mariées, veuves ou divorcées qui étaient âgées de 20 à 35 ans en 1971 ⁽¹⁾ et qui correspondent de ce fait aux femmes de notre échantillon. Nous avons fait de même pour les vasectomies. Au total, on arrive à un pourcentage de 28.2% de ces femmes qui appartiennent à un couple devenu stérile de 1971 à 1976. Si, à cela, on rajoute quelque 3% de femmes qui dans notre échantillon, rapportaient une stérilisation antérieure à 1971, notre estimation au niveau du Québec est portée à 31.2%, ce qui n'est pas loin de 33% observé dans notre échantillon.

En terminant, l'on peut tenter d'estimer la proportion de couples qui auront recours à la stérilisation avant la fin de leur vie féconde, à partir des questions que nous avons posées aux femmes sur leur avenir.

- . Déjà en 1976, nous avons 40 femmes sur 100 dans notre échantillon qui avaient des raisons de croire qu'elles ne pourraient plus procréer: 33 d'entre elles appartenaient à un couple dont un conjoint avait été stérilisé.
- . A ces 40 femmes, on en rajoute 7 qui nous ont dit spontanément qu'elles avaient l'intention d'avoir recours à la stérilisation dans l'avenir.
- . Quand on demande aux 53 autres s'il est possible qu'elle ou leur mari se fasse stériliser, 20 d'entre elles répondent affirmativement.

(1) Population selon le groupe d'âge quinquennal par état matrimonial et sexe, provinces 1971 - Recensement du Canada 1971, vol. 1, partie 4 tableau 2.

- . Enfin parmi les 33 femmes qui jusqu'alors n'avaient pas montré d'intérêt pour la stérilisation, 10 d'entre elles l'envisageraient si elles se trouvaient confrontées à une grossesse non désirée.

Ce qui amène à un total de 77 femmes sur 100 qui sont déjà stériles ou qui préfèrent à l'avenir la stérilisation au risque d'avoir un enfant de plus qu'elles n'en souhaitent.

Un tel comportement traduit, semble-t-il, une forte détermination à ne pas dépasser un certain nombre d'enfants. Une barrière semble solidement dressée, que peu de choses pourrait renverser. C'est l'impression qu'on retient d'un autre aspect de notre enquête: la très faible sensibilité de la fécondité à des mesures destinées à la revigorer. Deux pour cent des femmes, par exemple, modifieraient peut-être le nombre de leurs enfants à la suite d'une majoration des allocations familiales, quelle que soit cette majoration. On se rappellera que cette mesure était la plus favorisée, à cet égard, lors de l'enquête de 1971. La hausse subséquente des allocations n'a ému personne, il faut bien l'avouer. Et après un premier examen des réponses à l'enquête de 1976, qui a accordé beaucoup d'importance à cette question, on se persuade assez vite qu'il n'y a pas grand'chose sous le soleil qui puisse encourager les couples à fabriquer un exemplaire de plus de ce qu'on dit être la richesse la plus précieuse des sociétés.